



*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*

N° PDR/CP/BEAR/B105498

Madame Cathy APOURCEAU-POLY
Sénatrice du Pas-de-Calais
PALAIS DU LUXEMBOURG
15 RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 22 FEV. 2021

Madame la Sénatrice,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous avez souhaité lui adresser.

Le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de l'attention qu'il a portée à vos remarques relatives à la réforme du code minier, intégrée au projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat.

La réforme du code minier, dont une grande partie des dispositions furent votées à une époque lointaine, est indispensable afin d'améliorer la prise en compte des enjeux notamment environnementaux. L'objectif de cette réforme est de conforter le modèle minier français qui confie à l'Etat la gestion des ressources minières, afin de permettre l'émergence de projets mieux acceptés, porteurs de développement durable du territoire en tenant compte des aspects environnementaux, économiques, sanitaires ou encore sociaux.

Le texte abordera également la question de l'après-mine en renforçant les dispositions relatives à la responsabilité de l'exploitant minier, pour une gestion des risques post-exploitation. Les conséquences de la fermeture d'un site minier, de tous ordres, représentent en effet un enjeu fort pour notre pays qui ne saurait être négligé.

Aussi, je n'ai pas manqué de faire transmettre votre intervention à Madame Barbara POMPILI, ministre de la transition écologique, afin qu'elle en prenne connaissance. Vous serez tenue directement informée, par ses soins, de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes hommages.

Patrick STRZODA



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE — 55, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 75008 PARIS

Afin de contribuer au respect de l'environnement, la Présidence de la République vous invite à privilégier l'envoi de vos correspondances par courriels sur le site www.elysee.fr, rubrique « écrire au Président ».

Imprimé sur papier recyclé pour préserver notre planète.

